

Vous venez de bénéficier de la mise à disposition d'une aide technique par notre association. Il nous semble important que vous soyez informé de plusieurs éléments.

Nous sommes une association à but non lucratif. Notre seule motivation est de trouver avec vous et les professionnels qui vous entourent une aide qui remédie aux difficultés que vous pouvez rencontrer dans votre quotidien.

L'association ayant comme but la remise en état du matériel et le « prêt gratuit » sur prescription médicale aux personnes en situation de handicap, l'emprunteur s'engage à rendre le matériel lorsqu'il n'en aura plus l'utilisation.

À savoir...

L'aide technique que nous vous mettons à disposition est un matériel médicalisé : il est important de l'utiliser selon les informations que les techniciens vous ont exposées.

Si vous rencontrez un quelconque souci quant à son utilisation, nous sommes à votre disposition pour compléter les explications d'utilisation déjà fournies ou rechercher une autre solution.

N'hésitez pas à nous contacter, nous sommes là pour ça.

Nous réparons...

Un matériel bien entretenu est un matériel qui dure... Pensez à nous signaler tout problème.

L'entretien de l'appareil est pris en charge par l'association.

En aucun cas vous ne devez apporter de modifications au matériel. Seul un technicien de l'association est habilité.

Nous recyclons...

Si vous n'avez plus la nécessité de ce matériel, pensez à nous prévenir. Nous pouvons venir le chercher. Il pourra faire le bonheur d'une autre personne ou être donné à des associations caritatives.

Vous nous informez...

- · de tout changement de domicile ou de numéro de téléphone,
- · de tout changement de prise en charge (Organisme d'affiliation, Complémentaire, Exonération...),
- de toute hospitalisation par un bulletin de situation que vous demanderez à l'accueil de l'hôpital où vous séjournez,
- de tout placement en centre d'hébergement (long séjour, entrée en section de cure ou en maison de retraite).

Vous nous envoyez...

- dans les meilleurs délais les prescriptions médicales après réception de notre courrier de demande de renouvellement de votre location de matériel (lit, déambulateur, fauteuil roulant, lève-personne, matelas à air, potence sur socle, neurostimulateur).
- · la fourniture des éléments est indispensable pour une bonne gestion de notre association.

MERCI DE NOUS AVOIR FAIT CONFIANCE

MONTLUÇON

37, rue du Dr Gagne 03100 Montluçon Tél. **04 70 05 94 95** Fax 04 70 20 11 76 montlucon@apamp.fr

MOULINS

6, rue Casabianca Zone de l'Étoile - 03000 Moulins Tél. **04 70 20 09 98** Fax 04 70 20 11 76 moulins@apamp.fr

NEVERS

23 bis, rue de Charleville 58000 Nevers Tél. **03 86 38 50 69** Fax 04 70 20 11 76 nevers@apamp.fr

VICHY

2, avenue Fernand-Auberger 03700 Bellerive-sur-Allier Tél. **04 70 97 42 51** Fax 04 70 20 11 76 vichy@apamp.fr